



Compte-rendu réunion PEDT du 9 octobre 2014

Présents :

S. Carmona, V. Lesquier, H. Beaulieu, D. Mendoza, D. Deverrawaere, G. Massei, S. Sarazin, N. Torrebruno, P. Fattori, M. -N. Fages, M.-P. Canet (CAF), F. Meseguer, F. Deplanque, J.-M. Lussert, D. Lalauze

Excusés : équipe enseignante maternelle, M. Richard

L'ordre du jour de ce PEdT est de faire le point sur ce premier mois de mise en place et avancer les premiers ajustements. Compte tenu du temps alloué pour la séance (conseil municipal à 19 h 30), l'évaluation fera l'objet d'un autre PEdT.

Maternelle

2 animateurs référents par structure : 1 en pass'TAP et 1 en TLA

Les ATSEM assurent une continuité sur les différents temps de l'enfant. Elles sont présentes sur le temps méridien et sur toute l'amplitude du goûter.

Les TAP et les TLA se font dans des espaces différents. Les TLA utilisent les locaux du bâtiment principal Jules Ferry (hall d'accueil et classes) ; les TAP se font sur le bâtiment de l'extension (salle ALAE, salle de psychomotricité, classes de l'extension sauf celles de l'étage).

L'accès aux salles de classes n'est pas possible avant 16h35. Les Activités pédagogiques complémentaires se font dans les classes. Par ailleurs, il avait été décidé de laisser chaque enseignant disposer d'un temps après la classe afin de pouvoir recevoir des parents, préparer ses activités du lendemain...

Dans la mesure où les temps de trajets hors de l'école seraient trop importants, toutes les activités sont regroupées sur l'école entre la cour de l'extension, l'espace haut de la cour maternelle et les classes du bâtiment de l'extension.

Les TAP :

En petite section, quelques TAP ont été annulés sur les premières semaines pour assurer d'abord la sécurité affective des enfants.

Un animateur passe dans chaque classe récupérer les enfants qui sont inscrits en Pass'TAP et les conduit dans la salle de psychomotricité où ils prennent leur goûter.

Peu d'associations ont répondu à l'appel à projet, et les quelques volontaires se sont positionnées sur les grandes sections. La majorité des Pass'TAP est donc mise en place par les animateurs municipaux, surtout pour les petites et moyennes sections.

Les associations présentes : Association mouvement et expression, La ruche (Théâtre, anglais, acrogym), enseignant CRST sur une activité nature, intervenant poterie et percussions, Les petits débrouillards.



Les Temps de loisirs accompagnés

Nous avons dû décaler les départs échelonnés après 16h30. En effet, pour assurer un véritable temps de goûter à l'enfant, les portes sont fermées entre 16h10 et 16h30. Les plus petits montraient des signes d'impatience ou de déception quand ce n'étaient pas leurs parents qui venaient.

Les ATSEM accompagnées d'animateurs sont présentes sur ce premier temps pour assurer une transition entre l'école et l'ALAE.

Comme nous l'avons évoqué lors d'un précédent PEDT, la dérogation aux normes d'encadrement a été demandée pour s'accorder plus de souplesse en cas de problème, notamment lors d'absences d'intervenants. Elle n'est pas appliquée au quotidien. L'encadrement est donc de 1 animateur pour 10 enfants en maternelle.

Le portillon vert a été réparé par les services techniques. Un système de retour de fermeture a été mis en page afin que la porte se ferme automatiquement. Le temps des réparations, la porte ne se refermant pas seule, un animateur avait été placé pour assurer les entrées et sorties.

Pour rappel, le comité de pilotage a souhaité mettre en place un départ échelonné sur ces nouveaux temps d'activités pour répondre aux objectifs de la réforme. Il n'était pas envisageable sur des activités dirigées, avec un intervenant, que l'on puisse proposer des départs échelonnés. Le temps de loisirs accompagnés a donc été proposé pour répondre à cette demande. Il est un temps d'activité moins contraignant qu'un TAP, même s'il est encore compliqué de mettre en place une activité quand les enfants sont susceptibles de partir à tout moment.

Les activités des TLA sont des activités libres ou semi-dirigées. Les enfants ont la possibilité de jouer seuls ou accompagnés d'un animateur, en intérieur ou en extérieur. Un programme sera affiché pour les parents.

Les activités du temps méridien sont tournées vers des activités plus calmes pour mieux respecter le rythme de l'enfant sur la journée.

Il faudra réfléchir à une solution pour les parents, surtout des petites sections, qui ont besoin d'avoir des retours sur la journée de l'enfant. Après 16h30 et le départ des ATSEM, les animateurs ne peuvent pas répondre de la même manière aux parents.

Elémentaire

Beaucoup de départs à l'annexe à 15h30 à la sortie des classes. Les CM2 rentrent plus facilement chez eux, même s'ils restent seuls.

Les enfants qui avaient participé à des projets pendant le temps méridien sur l'année dernière ont eu plus de facilité à s'engager sur des pass'TAP cette année.

Les associations engagées dans les pass'TAP : Foliki (percussions), Lous inventaires, La ruche (anglais et acrogym), Eau pour la vie, Grimp'évasion, Ecurie prad'auto, Artemuse, Tennis club, Les petits débrouillards

Intervenants : Stephane (poterie) Sonia et Jean-Pierre (enseignants CRST) Cécile Feraud (danse et zumba), Nicolas (BE Hand), Sophie (danse contemporaine).



Les groupes varient entre 10 et 14 enfants par activité.

Activité à Restinclières : le trajet se fait en minibus et permet aux enfants de sortir du cadre de l'école. Deux allers/retours sont nécessaires pour accompagner le groupe de 14 enfants. Une activité est menée avec le premier groupe pendant que Virginie (qui, en tant que directrice, n'est pas comprise dans les effectifs) fait le trajet avec le deuxième groupe. En fin d'activité, Virginie ramène le premier groupe pendant que le deuxième fait la petite activité supplémentaire.

Normes d'encadrement : Comme en maternelle, la dérogation permet de pallier une éventuelle absence mais n'est pas la norme. La règle est de 1 animateur pour 14 enfants.

Qualification : tous les agents municipaux (vacataires ou titulaires) sont qualifiés. Cela permet de compenser les intervenants extérieurs associatifs ou autres qui sont diplômés ou qualifiés dans leur discipline mais qui n'ont pas d'équivalence reconnue par la DDSCS.

Dans le cadre d'un accueil de mineurs, l'encadrement doit être de 50% de diplômés, 30% de stagiaires et 20% de non diplômés.

Dans la mesure où il y a plus d'enfants sur la tranche d'âge CP/CE1, une activité TAP supplémentaire sera proposée sur le cycle 2.

Nous avons eu plusieurs désistements en début d'année au profit d'inscriptions sur des associations. En aucun cas ces enfants ne seront pénalisés pour les TAP du 2^e cycle. Il est également rappelé que les pass'TAP sont facturés à la présence comme les TLA. En revanche il est bien demandé un engagement sur l'intégralité du cycle. Si l'enfant ne respecte pas cet engagement, il ne sera pas prioritaire sur le cycle suivant.

Mme Massei a remercié le travail et l'implication de tous dans la mise en place de cette réforme, à la fois les équipes enseignantes, les parents d'élèves, les associations, et l'ensemble des agents au cœur de la réforme (ATSEM, animateurs et directeurs) qui se sont particulièrement impliqués en ce début d'année.

Restauration du mercredi

La municipalité a mis en place une garderie gratuite jusqu'à 12h30 le mercredi midi ainsi qu'un service de restauration jusqu'à 13h.

Une petite cinquantaine d'enfants, maternelle et élémentaire confondus, prennent un repas le mercredi.

Sur les premières semaines beaucoup de parents ont réservé un repas de midi qu'ils ont annulé. Nous avons dû rappeler par courrier et affichage que tout repas commandé le matin était facturé.

En annexe, les fréquentations sur les Pass'TAP et TLA sur le mois de septembre.